Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213502479-20260326-2026_026-DE

Département D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de SAINT-MALO
Commune de Roz sur Couesnon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 26 Mars à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Roz sur Couesnon s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur FAMBON Christophe, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 21/03/2026.

Présents : M. FAMBON Christophe, Maire, M. VAÉVIEN Michel, Mme MAÇON Claudie, Mme PONTAIS Sandrine, M. PERENNES Philippe, Mme NARME Christelle, M. DATIN Dominique, Mme VAN OOST Anne, M. RENÉ Pierre, Mme CHICHERIE Anne-Cécile, M. GUEDON Stéphane

Excusé(s) ayant donné procuration : M. PIAT Felix à Mme PONTAIS Sandrine, Mme ZAMORA Liliane à M. RENÉ Pierre, M. ANDRÉANI Gaël à M. FAMBON Christophe, Mme FRANCHOMME Coralie à Mme MAÇON Claudie

A été nommé(e) secrétaire : M. GUEDON Stéphane

2026/026 – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ÉCOLE

Le Maire propose au Conseil de désigner deux titulaires et un suppléant du Conseil Municipal appelés à siéger au sein du conseil d'école de Roz sur Couesnon.
L'élection a lieu à mains levées.
Candidats : Madame Claudie MACON, Madame Sandrine PONTAIS (titulaires) Madame Anne-Cécile CHICHERIE (suppléante).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE Madame Claudie MACON et Madame Sandrine PONTAIS (titulaires) Madame Anne-Cécile CHICHERIE (suppléante)

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture de Rennes
Le :
Et Publication ou notification du :

Le Maire
Christophe FAMBON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours